



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

École Saint-François-Xavier

Mardi 27 septembre 2022

Local 120

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Madame Patricia Cyr, parent
Madame Julie Blanchard, parent
Madame Julie Rousseau, parent
Madame Valérie Roy, parent
Monsieur Yannick Demers, parent
Madame Marilène Leduc, parent
Madame Isabelle Plasse, parent substitut
Madame Sylvie Labelle, enseignante
Monsieur Jean-François Blanchet, enseignant
Monsieur François Bilodeau, enseignant
Madame Mélanie Forcier, directrice
Madame Julie Monette, directrice adjointe

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Mélanie Forcier souhaite la bienvenue à tous et ouvre la rencontre à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Dénonciation des intérêts
5. Élection d'un(e) président(e)
6. Élection d'un(e) vice-président(e)
7. Élection d'un(e) secrétaire
8. Établissement des règles de régie interne
9. Rapport annuel 2021-2022 (adoption)

10. Sorties ou activités éducatives (approbation)
11. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (approbation)
12. Calendrier des rencontres
13. État de la situation (information)
14. Varia
 - 14.1 Tiers temps (mesure adaptative)
15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Valérie Roy et appuyé par Madame Julie Rousseau que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout « tiers temps » au varia.

Adoptée à l'unanimité.
CÉ-22-23-001

3. Période de questions du public

Aucune question

4. Dénonciation des intérêts

Madame Mélanie Forcier invite les membres à compléter le formulaire de dénonciation des intérêts et à le remettre avant de quitter la rencontre.

5. Élection d'un (e) président (e)

Madame Valérie Roy est élue par acclamation.

6. Élection d'un (e) vice-président (e)

Madame Julie Blanchard est élue vice-présidente par acclamation.

7. Élection d'un (e) secrétaire

Madame Julie Monette est élue secrétaire par acclamation.

8. Établissement des règles de régie interne

Madame Mélanie Forcier rappelle les règles de régie interne déjà établies dans les dernières années soient la ponctualité, le respect de la collectivité, le respect des tours de parole et la durée de deux heures pour les rencontres. Madame Forcier rappelle qu'en cas d'absence, les membres doivent aviser la présidente ou la direction afin qu'on puisse communiquer avec les parents substitués. Toutes ces règles sont reconduites pour l'année 2022-2023.

9. Rapport annuel 2021-2022 (adoption)

Madame Mélanie Forcier présente le rapport annuel 2021-2022.

Il est proposé par Madame Julie Blanchard et appuyé par Madame Sylvie Labelle que le rapport annuel 2021-2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CÉ 22-23-002

10. Sorties ou activités éducatives (approbation)

Le 4 octobre prochain, une quarantaine d'élèves de l'école, incluant tous les élèves du GADP, iront en randonnée au mont Saint-Bruno (club plein air). L'activité est gratuite pour les élèves du GADP, car le coût de l'activité sera assumé par le budget adaptation scolaire. Les autres élèves devront déboursier un montant de 15 \$. Ils quitteront l'école vers 8 h 30 et seront de retour à 14 h 30. Madame Mélanie Forcier demande aux membres du conseil d'établissement leur approbation pour toutes les sorties du club plein air pour l'année scolaire 2022-2023. Elle s'engage à présenter dès que possible toutes les sorties au CÉ, toutefois, en raison des échéanciers et des réservations il est possible que les élèves reçoivent l'invitation du club plein air avant la rencontre du CÉ. Les membres du CÉ sont d'accord avec cette proposition.

Le 13 octobre prochain, quarante élèves de 2^e secondaire auront l'occasion de visiter la Vieille prison de Trois-Rivières (visite en anglais) ainsi que le Musée Pop. Les frais à déboursier pour cette sortie sont fixés à 38\$ par élève en plus de leur repas au restaurant. Les élèves quitteront l'école à 8 h 10 et seront de retour vers 17 h 30. Le 18 octobre la tradition se poursuit avec la Course-école SFX, épreuve évaluative pour tous les élèves. Cette activité se tiendra de 8 h 15 à 12h par degré scolaire. Les cours de la 4^e période se dérouleront selon l'horaire régulier.

Le 23 novembre prochain, les élèves de la 1^{re} secondaire et du GADP se rendront au Théâtre des Deux-Rives afin d'assister à la pièce *Le tour du monde en 80 jours*. Ils quitteront l'école à 9 h 10 et seront de retour vers midi. Les parents n'auront rien à déboursier puisque le coût total de l'activité sera assumé par la mesure de sorties scolaires en milieu culture

Il est proposé par Monsieur Yannick Demers et appuyé par Madame Julie Rousseau que les sorties telles que présentées soient approuvées.

Approuvée à l'unanimité
CÉ 22-23-003

11. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Mélanie Forcier dépose le plan de lutte contre la violence et l'intimidation aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Madame Patricia Cyr et appuyé par Madame Marilène Leduc que le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
CÉ 22-23-004

12. Calendrier des rencontres

Voici le calendrier de rencontres :

Mardi 1 ^{er} novembre 2022	Mardi 28 mars 2023
Mardi 6 décembre 2022	Mardi 25 avril 2023
Mardi 17 janvier 2023	Mardi 30 mai 2023
Mardi 21 février 2023	Mardi 13 juin 2023

13. État de la situation COVID (information)

Madame Mélanie Forcier présente les règles sanitaires en vigueur actuellement. Madame Mélanie Forcier mentionne également que présentement, le centre de services n'autorise pas les voyages à l'extérieur du pays.

14. Varia

14.1 Ajout de tiers temps (mesure adaptative)

Madame Julie Rousseau demande des explications quant au fonctionnement de l'ajout du tiers temps (mesure adaptative). Madame Mélanie Forcier explique les différentes façons qui existent dans l'école afin de donner plus de temps pour les élèves qui y ont droit. Monsieur François Bilodeau mentionne qu'à l'horaire des activités du midi, il y a quatre journées dédiées au tiers temps pour terminer les évaluations, les examens, etc.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Julie Plasse à 20 h.

Adoptée à l'unanimité

CÉ 22-23-005

Signature :  _____

Mélanie Forcier
Directrice de l'école Saint-François-Xavier

Signature :  _____

Valérie Roy
Présidente du Conseil d'établissement